

Abalak au Nord du Niger, a accueilli pendant ces trente dernières années des populations en majorité touarègues mais aussi Peuls bororos, obligées de se sédentariser car les sécheresses de plus en plus fréquentes décimaient leurs troupeaux.

La population est passée de quelques familles dans les années 1980, à plus de 20 000 habitants aujourd'hui.

L'activité économique de la région, est pour l'essentiel l'élevage de vaches, chèvres, moutons et dromadaires.



## Au Niger dans la région d'Abalak :

- Moins d'un enfant sur deux est scolarisé en primaire.
- 86% des enseignants n'ont pas de formation.
- Les classes ont parfois plus de 80 élèves.

Confrontés à cette situation et conscients des enjeux de l'éducation pour l'avenir de leurs enfants, des habitants se sont réunis au sein d'une association de droit nigérien **ONODEP**, pour ouvrir et gérer un établissement scolaire.

L'Association **TANAT** est dédiée à l'accompagnement de ce projet.

Des partenariats pédagogiques ont été établis avec l'institution Bayard et le lycée Philippine Duchesne de Grenoble.



### Le projet pédagogique de l'école Tanat

- Accueillir des enfants garçons et filles sans distinction de milieu social, culturel ou religieux.
- Donner aux jeunes qui lui sont confiés en plus d'une instruction scolaire solide, une formation humaine pour les préparer à une vie d'hommes et de femmes responsables.
- Entretenir un climat familial qui permet aux jeunes de se sentir aimés, reconnus, soutenus et écoutés.

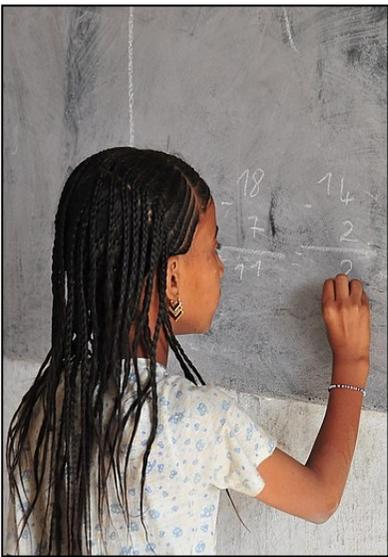


## Parrainez un élève de l'école TANAT

**Donnez lui la chance d'accéder à un avenir meilleur !**



Association TANAT  
Le Glodet  
1371 Route départementale 164  
38610 VENON FRANCE  
Tel : 04 76 89 66 98  
Email : [association.tanat@gmail.com](mailto:association.tanat@gmail.com)  
Site : [www.associationtanat.fr](http://www.associationtanat.fr)



**« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. »**

Nelson Mandela

### **Vous avez trois possibilités :**

- **Parrainer un élève**

Vous suivez sa scolarité si possible pendant tout un cycle scolaire (primaire, collège, lycée). Vous recevez sa photo et sa correspondance 2 fois par an vous informant aussi de la vie de l'école.

Si vous le souhaitez, vous entretenez une relation personnalisée avec votre filleul(e) en lui écrivant. Vos lettres sont un support moral important pour les enfants, elles témoignent de votre intérêt pour leur vie et leur scolarité.

- **Parrainer une classe**

Vous parrainez tous les élèves d'une classe et vous les suivez pendant toute leur scolarité de la maternelle à la terminale. Vous recevez la photo de classe à la rentrée et êtes en contact avec les professeurs des classes successives qui vous tiennent informés trois fois par an de la vie de la classe.

- **Parrainer l'école**

Vous parrainez toute l'école TANAT. Vous recevez trois fois par an les lettres d'information du directeur de l'école primaire et du proviseur du secondaire.

### **Comment sont utilisés vos dons ?**

Quelque soit le type de parrainage choisi, l'argent que vous confiez à l'association TANAT est utilisé intégralement pour couvrir les frais de fonctionnement et de développement de l'établissement scolaire TANAT à Abalak au Niger.

Les frais de fonctionnement de l'association TANAT (courriers, voyages, ...) sont pris totalement en charge par les bénévoles.



#### **Le prélèvement automatique : pratique et plus sûr**

*Vous nous permettez de réaliser des économies importantes de temps de gestion.*

*Vous garantissez la régularité de vos versements.*

*Vous restez libre à tout moment d'interrompre vos prélèvements, sans formalités, par simple courrier ou mail.*

## **Bulletin de parrainage**

A découper et à envoyer à : Association TANAT  
Le Glodet 1371 Route départementale 164  
38610 VENON

**Oui, je veux m'engager dans un parrainage pour l'école TANAT.**

#### **Je choisis :**

- Le parrainage d'un élève  
 Le parrainage d'une classe  
 Le parrainage de l'école

#### **Pour un montant de :**

- 20 € / mois     30 € / mois     40 € / mois  
 autre : ..... € / mois

Le coût annuel de scolarité d'un enfant est d'environ 220 €.

- Mademoiselle     Madame     Monsieur

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

Code Postal: [ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Ville: .....

Pays: .....

Tel: [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Email: .....

**Je choisis le prélèvement automatique.**

Je recevrai sous peu de l'association TANAT, un mandat de prélèvement.

**Je préfère faire un don annuel de parrainage.**

Je joins un chèque à l'ordre de l'association TANAT d'un montant de : .....€.

Dans tous les cas, un reçu fiscal global et récapitulatif, permettant de déduire de vos impôts 66% du montant de votre don annuel dans la limite de 20% de vos revenus, vous sera envoyé en début de chaque année.